Délibération n°2018/21

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L715-2 ;
Vu le décret n°94-800 du 14 septembre 1994 portant création de l'UTT ;
Vu les statuts de l'UTT;

Le conseil d'administration réuni le 14 juin 2018 :

Objet : Approbation du compte rendu du CA du 13 mars 2018
Le compte rendu du conseil d'administration du 13 mars 2018 est approuvé à l'unanimité, après prise en compte des modifications demandées par les administrateurs.

Résultat du vote :

Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0

Troyes, le 14 juin 2018

Le président du conseil d'administration

Ronan STEPHAN

Publié sur le site internet de l'UTT le : 18.06.2018
Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 18.06.2018

Université de Technologie de Troyes
12 rue Marie Curie – CS 42060 – 10004 Troyes cedex – France
Téléphone : 33 (0) 25 71 76 00 – télécopie : 33 (0) 25 71 76 76 – site web : www.utt.fr